
**Allocution prononcée
par le Président de la République
à l'occasion du dîner offert par M. Helmut Kohl,
Chancelier de la République fédérale d'Allemagne,
au palais Schaumburg**

21 OCTOBRE 1982

France - RFA

A l'issue de cette première journée des 40^es consultations franco-allemandes, les premières que nous menons avec vous, je veux d'abord vous dire combien je suis sensible à vos propos, à votre accueil, au ton personnel que vous venez d'employer.

Le programme que vous avez défini en prenant vos fonctions accorde une signification particulière à l'étroite coopération entre nos deux pays, dans l'esprit du traité de l'Elysée signé, vous l'avez rappelé, par le chancelier Adenauer et le général De Gaulle, il y aura bientôt vingt ans, et dont nous nous préparons à célébrer dans trois mois l'anniversaire.

Vous avez voulu souligner cette donnée fondamentale de votre politique étrangère en venant à Paris le 4 octobre, non seulement trois jours après votre désignation, mais le jour même de l'entrée en fonction de votre gouvernement.

Ce geste nous a touché. Et il a été apprécié non seulement par le Gouvernement et par moi-même, mais aussi par l'ensemble du peuple de France qui sait à quel point les relations franco-allemandes sont un élément essentiel de paix, d'équilibre, de prospérité pour nos pays et l'Europe et sans doute pour le monde.

J'ai noté ces paroles que vous avez prononcées à Paris — je vous cite — : «Une amitié entre la France et l'Allemagne est l'acquis le plus important pour les Allemands depuis la dernière guerre». Et vous avez ajouté, je cite encore : «que l'ouverture vers l'Europe ne peut se faire que si les liens entre la France et l'Allemagne persistent».

La République fédérale allemande et la France sont des démocraties solides où l'alternance fait partie des règles du jeu. J'avais dit, l'an dernier, à votre prédécesseur, que le changement de majorité en France ne remettait aucunement en cause, bien entendu, la qualité des liens qui nous unissent. Vous m'avez donné, cette année les mêmes assurances, pour les mêmes raisons.

Nos choix politiques existent, ils sont différents. Mais que de points sur lesquels nos politiques se rencontrent ! Un certain nombre de valeurs qui sont celles de notre civilisation, une connaissance historique qui nous a conduit à fonder notre amitié, et le sentiment que notre étroit accord peut commander notre avenir.

S'il ne s'agissait que de moi, j'aurais tout à fait négligé de faire cette remarque, tant il va de soi, dans mon esprit, que l'amitié franco-allemande par la noblesse de ses objectifs et par la grandeur de ses missions dépasse et doit dépasser les inévitables fluctuations intérieures qui marquent, je le disais, la vie d'une démocratie. Mais je le dis, pour bien marquer ce qui me paraît être la pierre angulaire d'une alliance que l'on croit si fragile qu'elle pourrait être emportée par les détours du chemin tandis que pour nous comme pour vous, elle représente une donnée permanente des intérêts de nos peuples.

Mais toute entreprise implique un effort d'approfondissement, sans quoi la vie, le temps, les hommes, tout peut la menacer. Aussi faut-il que nous tracions des voies toujours nouvelles pour cet approfondissement. Nous l'avons fait dans les consultations du mois de février dernier. Nous l'avons fait avec votre prédécesseur et avec l'équipe qui l'entourait dans les conditions les plus cordiales et les plus fécondes. Nous le continuons avec vous. Et j'ai constaté à quel point les consultations engagées aujourd'hui ont représenté déjà plus qu'une simple prise de contacts entre deux délégations, mais aussi la marque privilégiée d'un progrès réel. J'y noterai pour mémoire la rencontre des quatre ministres des Affaires étrangères, des Relations extérieures et de la Défense prévue par le traité que j'évoquais, vieux de plus de dix-neuf ans, et qui cependant comportait une clause encore négligée. Sans doute, les conditions politiques n'étaient-elles pas réunies, elles le sont. C'est un progrès, monsieur le Chancelier, qui marque votre entrée en fonction.

Communautés européennes

Notre effort commun n'aura cependant de sens que dans la perspective plus large du devenir de l'Europe. En vous référant à l'œuvre historique de votre illustre Chancelier Konrad Adenauer, vous avez déclaré que votre gouvernement s'attacherait à promouvoir une relance, un nouveau départ, pour la construction européenne. Une impulsion commune de la République fédérale d'Allemagne et de la France est une condition nécessaire de la progression de la Communauté européenne, elle n'est pas toujours suffisante, mais soyez certain qu'à partir de là, si nous le voulons, l'Europe se bâtira.

Les propos, les discours n'ôteront rien aux difficultés, surtout économiques, qui nous attendent et qu'il faudra savoir surmonter en commun même quand nos intérêts paraissent contradictoires. Je ne puise pas la confiance seulement dans la référence du passé, à la construction que nous allons célébrer, disais-je, l'an prochain, aux dispositions qui sont les nôtres, je fais confiance aussi à mon expérience personnelle. Je vais même pouvoir vous rappeler que j'avais été blessé près de Verdun en 1942 et que j'avais été prisonnier de guerre quelques jours plus tard, alors que j'étais dans mon lit d'hôpital. Ce que vous ne savez pas, c'est que c'est là que j'ai appris à connaître les Allemands. Et dans quelles conditions. Moi, prisonnier, eux, mes gardiens. J'ai préservé de cette époque quelques amitiés très précieuses avec ces Allemands là, dont certains ont survécu au temps, et sont restés mes amis.

Voici bien des raisons de donner aux usages toute leur force. Ce que je ferai, monsieur le Chancelier, en levant mon verre en votre honneur, à votre santé, en l'honneur et à la santé des ministres et hauts fonctionnaires de votre délégation, à la santé du peuple allemand.

Allocution du Président de la République à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur de M. Karl Carstens et de M. Helmut Kohl au château d'Ernich (extraits)

BONN, 22 OCTOBRE 1982

France - RFA

(...) J'ai personnellement beaucoup apprécié, monsieur le Chancelier, au cours de ces consultations qui ont suivi votre venue à Paris, le ton élevé que vous avez adopté. Vous avez par votre simplicité et votre naturel, touché bien au-delà des palais officiels, les sentiments du peuple français.

Cette fois-ci nous avons pu nous saisir du fond des dossiers et observer. Aux relations de travail, se sont ajoutées les relations personnelles qui prouvent que la continuité sans faille des relations franco-allemandes repose désormais sur un ensemble, sur un tissu de circonstances qu'il sera bien difficile d'inverser. Si quelqu'un y songe jamais, il trouverait devant lui toute une histoire, bientôt l'histoire d'un demi-siècle, une histoire elle-même issue, sans doute, de temps troublés et difficiles, de combats et de guerres. Mais au-delà encore de ces événements de naguère, nous

retrouvons un terreau fécond et commun qui est tout simplement celui de notre civilisation. On l'oublie trop souvent et c'est pourtant l'essentiel. Je ne veux pas en cette heure-ci évoquer dans le détail les questions traitées en d'autres lieux. J'insisterai seulement sur le fait que nous avons pu aborder comme il fallait le faire l'ensemble des relations du monde, de l'Est et de l'Ouest. Nous en sommes partie prenante, et quelle partie prenante ! Quand la France et l'Allemagne parlent d'une même voix, impossible de ne pas les entendre. Au sein de la Communauté nous avons à débrouiller beaucoup de problèmes complexes ; mais notre démarche continue d'être assurée au plan de nos relations bilatérales avec cette innovation : nous avons pu parler carrément d'un certain nombre de problèmes militaires ce qui n'a pas changé la nature des données fondamentales issues de ces quarante dernières années, mais qui nous a fait accomplir un pas en avant dans la connaissance de nos problèmes et dans la garantie de notre sécurité.

Dans quelques mois, novembre, décembre, janvier, trois mois, nous nous retrouverons pour célébrer le 20^e anniversaire du traité de l'Elysée. J'aurai l'honneur de recevoir monsieur le Chancelier, de revenir vous voir monsieur le Président. Ce sera une journée riche, qui déjà construira les souvenirs futurs pour les générations qui nous suivront et qui nous permettra de marquer une nouvelle étape, un point important, donc une amitié, une coopération et une alliance, qui servent de relais fondamental pour le développement de la Communauté en Europe et de la paix dans le monde.

Vous nous avez beaucoup honorés, monsieur le Président, en acceptant cette invitation. Vous y avez ajouté comme toujours un élément de sympathie personnelle pour mon pays que vous connaissez bien, pour notre langue que vous pratiquez. Votre façon d'être dans votre pays, donne une tonalité particulière qui nous permet de sortir un peu des filets du protocole.

Je crois qu'au-delà de notre présence traditionnelle autour de cette table, il y a la volonté commune de franchir une nouvelle étape qui ne serait pas réalisable sans que nous soyons capables de découvrir des raisons nouvelles de fonder une amitié durable.

Monsieur le Président, monsieur le Chancelier, et vous messieurs, merci encore, je lève mon verre à votre santé.

A votre santé, monsieur le Président. Je n'oublie pas Mme Carstens. Vous voudrez bien lui transmettre, ainsi qu'à votre famille, les vœux que je forme pour vous, dans votre vie privée, dans votre vie publique, dans vos responsabilités présentes ; quant aux vœux que je forme pour vous monsieur le Chancelier, je crois qu'il est plus simple de dire que je les adresse au peuple allemand que vous représentez tous ici.

Déclaration du Président de la République à l'issue des consultations franco-allemandes des 21 et 22 octobre 1982 à Bonn

BONN, 21 et 22 OCTOBRE 1982

France - RFA

Je reprendrai sous forme de cinq énumérations ce qui vient d'être dit.

Nous avons débattu des relations entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique, et donc de l'Alliance. Nous avons débattu des relations entre l'Est et l'Ouest, particulièrement au regard des relations de l'Allemagne fédérale et de la France avec l'Union soviétique. Nous avons évoqué, à cet égard, la situation dramatique où se trouve le peuple polonais. Je souscris assurément à ce qui a été dit à l'instant à ce sujet.

Nous avons examiné les problèmes principaux qui se posent à la Communauté économique européenne, soit que ces questions nous soient posées par les autres ou par nous-mêmes.

Nous avons enfin approfondi le dossier bilatéral, d'abord sur le plan militaire et sur le plan de la sécurité. M. le Chancelier fédéral vient de faire le point là-dessus. Nous avons tout simplement mis en œuvre une disposition en attente depuis la signature du traité de l'Elysée en 1963. Cette disposition prévoit, je cite : « le rapprochement des doctrines en matière de défense, en vue d'aboutir à des conceptions communes ».

En application de ces accords et pour la première fois, comme vous le savez, les quatre ministres des Affaires étrangères ou des Relations extérieures et de la Défense se sont rencontrés.

La décision de créer une commission permanente divisée en plusieurs groupes de travail a été prise. Cela n'implique aucune modification de fond sur le plan de la stratégie. Il n'a pas été question d'une association de la République fédérale allemande à la stratégie nucléaire de la France. Pas davantage d'un transfert de technologie nucléaire à l'Allemagne. Il n'a pas davantage été question d'obtenir, ni même de demander, ni même de songer à un concours financier de l'Allemagne, pour le développement de la force nucléaire française.

Je dis cela pour informer complètement, celles et ceux des journalistes — qui ne sont naturellement pas présents ici — et qui ont, dans la matinée d'aujourd'hui, écrit à ce sujet.

Pas davantage il n'a été question des problèmes financiers du stationnement des forces françaises en République fédérale allemande. Pas davantage non plus de la réduction des effectifs des forces françaises en Allemagne.

Mais essentiellement de la modernisation des forces françaises à caractère tactique, dont certains éléments peuvent dépendre de la première armée française (sans que cela soit une règle), nous avons surtout considéré que les problèmes de sécurité propres à l'Allemagne et qui dépendent de la France, doivent être examinés préalablement par l'Allemagne et la France.

Ces choses étant claires, on notera que cette mise en application d'un élément du traité de l'Elysée, 19 ans et plus après, constitue l'un des progrès les plus sensibles réalisés par ce sommet. Il a été traité, bien entendu, des

relations bilatérales sur le plan économique, avec les implications de toutes sortes que cela suppose particulièrement sur le plan industriel, sans oublier l'agriculture.

Nous fêterons d'une façon qui sera précisée plus tard, le 20e anniversaire du traité de l'Élysée. M. le Chancelier fédéral a bien voulu me communiquer l'invitation du président de l'Assemblée qui me fournit l'occasion de m'adresser au peuple allemand par le canal de ses élus.

Bien entendu, le Chancelier fédéral d'Allemagne sera invité dans des conditions qui seront déterminées, mais d'une manière égale et à Paris.

Enfin, j'observerai pour terminer que je me suis réjoui de la qualité de l'accueil qui m'a été réservé, ainsi qu'à la délégation française. Nous avons eu l'occasion d'en parler avec M. le Chancelier fédéral, qui avait fait le geste auquel nous avons été sensibles, de venir nous voir à Paris à peine son gouvernement constitué. Nous avons continué sur cette lancée, qui est celle que l'histoire a déjà tracée d'une amitié, d'une alliance franco-allemande plus réelle et plus forte que jamais.
